



Chères Ambertoises, chers Ambertois,

Le 5^{ème} numéro de Comm' Ambert coïncide avec le premier anniversaire de ce mandat.

C'est l'occasion de vous informer des différents chantiers mis en œuvre depuis un an. Tout d'abord, je tiens à souligner que beaucoup de temps et d'énergie sont consacrés à l'action municipale dans un esprit de confiance. Très concrètement, vous pourrez ainsi connaître les nouveaux horaires de la piscine, savoir qu'il y a des travaux d'isolation à la mairie, de réaménagement au 9 place St Jean (local commercial), de lutte contre les inondations au CORAL, de réhabilitation à la gare (1^{er} étage)... Il y a également l'installation du Conseil des jeunes (élections dans les 2 collèges les 28 et 30 avril), le démarrage de la Cité Commerces.

C'est l'occasion de vous informer de la réalité des affaires communales : en 2015, la baisse de dotation avoisinera les 100 000€. Il est important, comme nous nous y sommes engagés, de maintenir une gestion communale raisonnée tout en vous offrant un service public de qualité. Nous restons mobilisés au quotidien avec tous les agents : régulièrement, vous saurez ce que représentent les interventions des services (durée et coût). Les effets des premières mesures se traduisent par une baisse des dépenses de fonctionnement.

Oui, décider est plus difficile que critiquer ... Le travail accompli chaque jour par notre équipe sert l'intérêt général et seulement l'intérêt général. Je mettrai toujours un point d'honneur à agir en toute transparence, en expliquant nos choix, en dehors de tout intérêt particulier.

Nous travaillons de cette manière pour vous, chères Ambertoises, chers Ambertois, et avec ceux qui oseront aussi être force de propositions (et non d'opposition systématique) en s'impliquant positivement dans les dossiers en cours. Telle est notre mission.

Myriam FOUGERE
Maire d'AMBERT

Ouverture de la piscine municipale le dimanche : Un vrai succès !

De nombreux Ambertois l'attendaient depuis longtemps ; voilà qui est fait ! La piscine municipale est ouverte le dimanche matin.

La fréquentation approche la centaine d'entrées. Pas mal ! Pas mal !

Nouveaux horaires d'ouverture au public :

Lundi de 12h à 13h30 et de 19h à 22h.

Mercredi et jeudi de 16h30 à 20h

Samedi de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12h

Conseil des Jeunes : C'est parti !

Il y a quelques mois, la mairie d'Ambert a décidé la création d'un Conseil des Jeunes. Aujourd'hui, les 15 futurs conseillers ont terminé leur campagne, les élections ont eu lieu les 28 et 30 avril derniers dans leur établissement. Rendez-vous le 22 mai pour un conseil d'installation suivi, le 5 juin, d'un conseil pour la mise en place des commissions.

Merci à tous les candidats pour leur grande motivation et de l'intérêt qu'ils portent à ce projet.

C'est une nouvelle aventure qui s'ouvre à eux et une chance pour ces jeunes citoyens de s'impliquer dans la vie de leur territoire.

Création de l'association « Cité commerces -Territoire d'Ambert»

Mercredi 29 avril, en Sous-Préfecture, la convention entre les présidents de l'UCA d'Ambert et de l'ACAA d'Arlanc, les maires d'Ambert, Arlanc et Marsac-en-Livradois, les représentants de la CCI d'Ambert et de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme a été signée.



Lutte contre les inondations

Afin de limiter les inondations dans le quartier du stade et préserver l'avenue de la résistance, des travaux d'aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales ont commencé derrière les bâtiments du CORAL.



Bientôt de nouveaux espaces pour les associations

Dans le cadre de ses chantiers d'insertion, l'association Détours travaille depuis le mois de janvier à l'aménagement du premier étage de la gare d'Ambert. Six bureaux seront ainsi créés et mis à disposition des associations dans le cadre d'une mutualisation à définir. Merci de bien vouloir adresser votre demande de local à Mme le Maire.



Travaux d'isolation à la mairie

Afin de réaliser des économies d'énergie, des travaux d'isolation débuteront courant mai à la mairie. Par conséquent, l'accès se fera par la porte nord de la mairie et les prochains conseils municipaux seront délocalisés et se tiendront au sein de l'ancien palais de justice, place Charles de Gaulle.

Travaux encore !

Au 9 place Saint-Jean, des travaux de réaménagement sont en cours pour l'ouverture prochaine au rez-de-chaussée d'un magasin de producteurs locaux, regroupés en association, sous le nom « Le Local ».



Travaux toujours !

Si le mois de juillet est synonyme de vacances pour les écoliers, il est le mois des travaux pour les services techniques : travaux d'entretien pour l'école élémentaire mais travaux plus conséquents pour l'école maternelle avec l'installation de la liaison filaire informatique dans toutes les classes et l'isolation phonique du petit réfectoire.

Cocom du Pays d'Ambert : Fête des associations

Le samedi 6 juin, aura lieu la Fête des associations au plan d'eau d'Ambert. De 14 h à 17 h 30, venez découvrir et rencontrer les associations du Pays d'Ambert : stands, démonstrations, animations, ... tout au long de l'après-midi.

<p>Chères Ambertoises, Chers Ambertois Cette première année de la nouvelle équipe municipale n'est pas au rendez-vous des attentes de la population ambertoise, nous le déplorons. Il est très difficile pour l'opposition municipale de s'exprimer dans ce bulletin, tant la place qui lui est réservée est réduite. De ce fait, nous communiquons régulièrement sur notre blog. Retrouvez nos propositions et informations, échangeons sur les sujets d'actualités et venez nous rejoindre sur cette adresse : www.ambert-initiatives.fr Les élus de la liste « Ambert, Evidemment ! » : Simone Monnerie – Laurent Courthaliac – Corinne Pegheon - Annie Bernard – Patrick Besseyre</p>	<p>Bonjour, Vous le savez : l'espace de 5 à 6 lignes, réservé au droit d'expression ne permet pas de vous informer sur les choix « politiques » de l'équipe actuelle. « Leur seul parti : Ambert », mais pas les Ambertois. Nous dénonçons le démantèlement des services aux familles et aux jeunes : Rythmes, scolaires, Pédibus supprimé, subvention supprimée pour l'aide à la parentalité au Collège, à l'étude la fermeture cet été, du Centre de loisirs à la Côte du Pont avec en prime, la révision des tarifs des repas. En savoir plus sur le blog « agissons-pourambert.com » et recevez nos nouveaux articles en vous inscrivant. Nadine Bost, conseillère, Liste Agissons- pour Ambert Courriel : nadine.bost@orange.fr</p>	<p>Chère (s) ambertoise (s), Cher (s) Ambertois, Dans ma volonté de faire vivre une autre pratique de la politique locale, pour vous donner la parole et porter vos propositions pour Ambert au Conseil municipal, je vous invite à me faire part de vos réflexions et/ou de me poser vos questions à l'adresse mail suivante : ambertavecvous01@orange.fr. Dans quelques semaines, je proposerais des permanences régulières afin que nous puissions nous rencontrer. Bien à vous Véronique FAUCHER CONVERT Conseillère Municipale - AMBERT avec vous</p>
--	--	--

Fleurissement de la ville



Plantes destinées aux jardinières.



Nouveau massif de vivaces.



Jardin public Chabrier.

Les 11 et 12 avril derniers, avec près de 4200 visiteurs, une quarantaine d'exposants, des fleuristes, botanistes et autre passionnés de nature, Ambert côté jardin a lancé le début d'une nouvelle année fleurie dans notre cité. Il faut pourtant rester prudent ; Les gelées tardives de mai savent rafraîchir l'empressement, c'est pour cela que le fleurissement des jardinières et suspensions ne sera pas mis en place avant les célèbres Saints de glace.



Cette année est un peu différente des précédentes, vous avez pu remarquer une grande activité sur des massifs auparavant verdoyants de gazon, d'arbustes nécessitant beaucoup de tailles. Désormais ils s'agrémentent de plantes vivaces, s'octroyant le droit de faire profiter à

chacun nombre de couleurs chatoyantes, fleurs et feuillages : un vrai festival changeant régulièrement la physionomie du massif tout au long de l'année ; Prenez le temps d'observer, c'est magique !

En effet, entre problématique environnementale et choix budgétaires toujours plus contraignants, ceux que l'on nomme communément « les jardiniers de ville » doivent redécouvrir ce qu'ils avaient abandonné pour la facilité et surtout imaginer les moyens de penser autrement le fleurissement de demain. Passionnant challenge que nous mettons à la vue de chaque Ambertois, celui de la transition entre deux visions totalement opposées : En 2015, à Ambert, le durable devient fleuri.

Les Jardins Nature

On s'active aussi du côté des jardins familiaux mis à disposition par la mairie: le jardin du midi, le coquet ; le jardin de Pellegrolles, relooké et les Fayettees dans la tradition. Vous souhaitez vous initier aux joies du jardinage, adressez-vous à l'association « Les Jardins Nature ».

Des feuillus trop touffus ... ?

Les propriétaires d'un terrain situé en bordure d'une voie publique sont soumis à des règles de distance et des obligations d'élagage en vue de préserver la qualité de la voie mais également d'assurer la sécurité publique (conditions de circulation des véhicules et piétons).

Alors, coupez court aux branches rebelles !

